



TECHNOLOGIES FOR INNOVATION - INDUSTRIES 4.0

Parme / Italie
du 28 au 30 mars 2019

**VENEZ EXPOSER SUR LE STAND RÉGIONAL
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

**MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS FAIRE PART DE
VOTRE INTERET AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018**

CONTACT :

Nathalie AUBRY | Tél : 03 81 25 25 93 | n.aubry@bfc.cci.fr

OPÉRATION ORGANISÉE & PILOTÉE PAR :



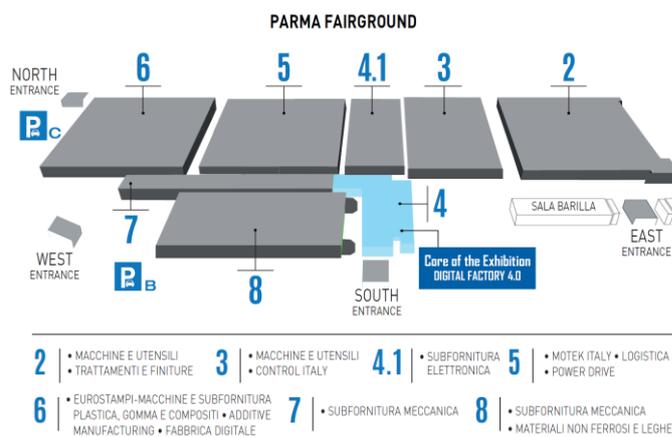
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



MECSPE 2019 | Fiere di Parma | Du 28 au 30 mars 2019

Au cœur de la région la plus industrielle de l'Italie, MECSPE présente les matériaux, savoir-faire, produits innovants et technologies de tous les secteurs de l'industrie manufacturière :

- Sous-traitance mécanique et électronique
- Machines-outils
- Equipements pour la plasturgie et les matériaux composites (Eurostampi)
- Traitement de surface et finition
- Fabrication additive/3D
- Digital factory
- Automatisation et robotique
- Métrologie et contrôle qualité
- Matériaux et alliages non ferreux
- Transmission hydraulique et mécanique de puissance
- Logistique



Avec ses 110 000 m² sur 8 halls, il est l'équivalent italien du salon français **Global Industrie**.

Lors de la 17^{ème} édition en 2018, il a rassemblé **2260 exposants** représentant **47 pays**, et a attiré près de **53500 visiteurs** des secteurs : **automobile (32 %)**, **mécanique (31 %)**, fabrication de machine (19 %), électronique et électricité, mais aussi biens de consommation, plasturgie, agro-alimentaire, aérospatial, énergie, médical....

HIGH-PROFILE VISITORS	
15,090	Planners - Designers - Technical Dept. Managers
14,326	Business Owners - General Managers
6,947	Sales and Marketing Managers
4,952	Production Managers
3,555	Research and Development Managers
3,325	Purchase Managers
2,618	Quality Control Managers

EXPOSER SUR LE STAND COLLECTIF RÉGIONAL

La CCI Bourgogne Franche-Comté vous propose de tester une première participation à ce salon italien par une mini formule « clé en main », en **co-exposition sur un stand collectif** Bourgogne Franche-Comté, situé dans le Halle 7 dédié à la sous-traitance.

Le prix sera défini en fonction du nombre de co-exposants (frais partagés), sous forme d'un forfait intégrant :

- ▶ Espace d'exposition partagé (entre 4 et 6 m² selon le nombre de participants), chaque exposant disposant d'un bureau d'accueil personnalisé à son enseigne et d'une vitrine
- ▶ Inscription catalogue
- ▶ Participation au BtoB
- ▶ 2 pass parking (1 à l'intérieur du parc des expositions, 1 à l'extérieur)
- ▶ La possibilité d'attribuer en ligne à vos invités un pass parking gratuit
- ▶ Permanence CCI proposant service de boissons fraîches ou café et dégustation de produits régionaux

La **Région Bourgogne Franche-Comté apporte son soutien financier** à cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la convention du programme de CCI International Bourgogne Franche-Comté 2019. Les prix qui seront communiqués aux entreprises intéressées tiendront compte de cette aide pour les entreprises éligibles, c'est-à-dire les entreprises au sens européen répondant aux critères ci-dessous :

- ✓ toute entreprise implantée sur le territoire régional dont l'effectif est inférieur à 250 salariés
- ✓ CA annuel inférieur à 50 millions d'€ ou au total de bilan inférieur à 43 millions d'€
- ✓ toute entreprise non détenue à plus de 25% par un groupe de plus de 250 personnes

Cette opération est conditionnée à la participation de 5 entreprises minimum.